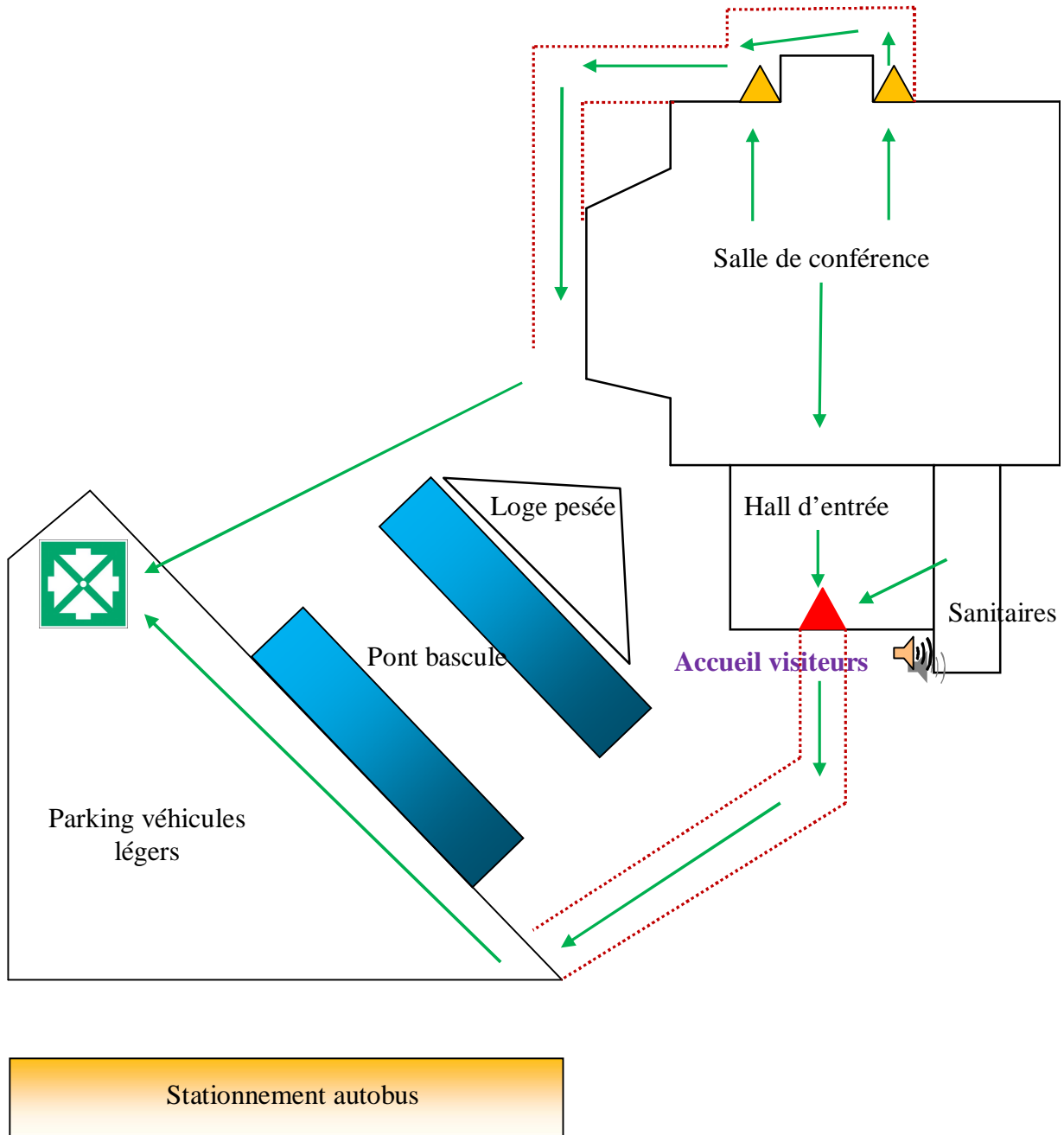



## Consignes de sécurité du bâtiment ECOPOLE


- A votre arrivée, merci de garer votre véhicule sur les emplacements réservés à cet effet.
- ➡ 2 places réservées aux personnes à mobilité réduite (PMR) sont disponibles.
- Pour les autobus, une zone est dédiée à leur stationnement, cette zone se trouve à coté du parking « véhicules légers » (voir plan ci-dessous).
  - Empruntez les passages pour piétons pour accéder au bâtiment.
  - Pour pénétrer dans le bâtiment, veuillez vous servir de l'interphone situé à droite de la porte d'entrée et décliner votre identité.
  - Un ascenseur permet aux PMR de monter dans les différents étages du bâtiment.
  - Il est interdit de fumer à l'intérieur du bâtiment ECOPOLE
  - Il est demandé au responsable des visiteurs de fournir au S.MI .A.A la liste complète des participants à la/aux visite(s) le jour de la/des dite(s) visite(s).
  - En cas de déclenchement de l'alarme incendie, le « guide » (le responsable des visiteurs, désigné préalablement) emmènera, dans le calme, l'ensemble des visiteurs au niveau du point de rassemblement situé sur le parking véhicules légers. Le plan ci-après vous indique son emplacement ainsi que les différentes issues de secours à disposition.
- Le « serre-file » (personne chargée de fermer la marche lors de l'évacuation) sera une personne du S.MI .A.A.
- Des poubelles sont mise à votre disposition dans le bâtiment (hall d'entrée et salle de conférence), un cendrier se trouve sur le mur extérieur près de l'interphone, nous vous remercions de bien vouloir vous en servir pour jeter vos détritrus ainsi que vos mégots de cigarettes.

**Nous vous souhaitons une agréable visite.**


# Consignes de sécurité du bâtiment ECOPOLE



 issue principale

 point de rassemblement

 issue de secours

 interphone